

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département d'Indre et Loire - Canton de Langeais**  
**COMMUNE D'AMBILLOU**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AMBILLOU**

L'an deux mil vingt-cinq, le 07 février, à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Bruno CHEUVREUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 03 février 2025.

La séance a été publique.

*Effectif légal du conseil municipal : 19*

*Nombre de conseillers en exercice : 19*

Etaient présents 14	CHEUVREUX Bruno, CARRE Lucette, BETTE Thierry, MARECHAL Marielle, BARRIER Charles, BOCAGE Jean-Yves, RICHARD Pascal, BROSSARD Angéline, TOUCHARD Valérie, CHENEAU Céline, BIZARD Bernadette, DELAUNAY Jennifer, HEMOND Sylvie, DELETANG Claude.	
Etaient Absents 5	MICHAUD Jean-Claude, <i>Absent</i> ROZO Emmanuelle, <i>Excusée</i> BRAUD Santiana, <i>Excusé</i> SUZANNE Julie, <i>Excusée</i> TEIXEIRA Garry, <i>Excusé</i>	- <i>Pouvoir à Angéline BROSSARD</i> <i>Pouvoir à Céline CHENEAU</i> <i>Pouvoir à Marielle MARECHAL</i> <i>Pouvoir à Jean-Yves BOCAGE</i>

**Votants : 18**

*Le quorum étant atteint, la séance a été déclarée ouverte à 19h.*

*Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.*

Jean-Yves Bocage a été désigné pour remplir cette fonction

**2025-004 – Demande de subvention exceptionnelle de l'association AREHSVAL**

L'AREHSVAL, Association de Recherches et d'Etudes Historiques sur la Shoah en Val de Loire, suite à son travail de recherches, a dénombré 1011 personnes juives déportées à partir de l'Indre et Loire de 1942 à 1944.

Ces personnes ont perdu leur liberté dans notre Département, certaines d'entre elles vivaient dans les villages ou les hameaux de notre belle Touraine où polices allemande et française sont venues les rafpler. D'autres, de passage, ont été arrêtées sur la ligne de démarcation. D'autres enfin ont été emprisonnées ou internées au Camp de la Lande à Monts, avant d'être déportées.

L'AREHSVAL, en partenariat avec le Comité Français pour Yad Vashem, a décidé de créer un Mémorial des noms des déportés juifs. La mise en place dans un lieu public d'un monument, avec le nom des 1011 personnes juives déportées, permettrait à tous nos concitoyens de connaître cet épisode tragique de l'histoire de notre Département. C'est de Tours d'où sont partis les trains convoyant tous les juifs arrêtés dans le Département et c'est pourquoi ce mémorial sera installé sur le parvis du Château de Tours, sur l'Esplanade des Justes parmi les Nations, avec la plaque des Justes d'Indre et Loire - personnes ayant sauvé des Juifs - qui sera déplacée auprès de la nouvelle stèle.

Dans la mesure où les victimes de ces actes étaient issues de tous les territoires du Département, sous l'impulsion de l'Association des Maires d'Indre-et-Loire et afin de faire vivre le devoir de mémoire, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer une subvention exceptionnelle à l'AREHSVAL. Cette subvention pourrait être de 200 €. Ces fonds seront affectés à la création du Mémorial des déportés juifs d'Indre-et-Loire à Tours.

**Après délibération, le Conseil Municipal décide par 18 voix :**

- **D'AUTORISER** le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 200 € à l'AREHSVAL pour la création d'un Mémorial des déportés juifs d'Indre-et-Loire à Tours, à prévoir sur le budget 2025.
- **DE LUI DONNER** pouvoir afin de signer tous les documents relatifs à cette décision.

Le (La) Secrétaire de séance,

Le Maire – Bruno Cheuvreux  
Pour extrait certifié conforme